

## LE PRÊT D'ÉQUIPEMENT ménager et mobilier

### La demande de prêt

Numéro allocataire :

Numéro de téléphone :

Adresse électronique : .....@.....

Adresse : .....  
.....

	Allocataire	Conjoint(e)
Nom, prénom	.....	.....
Situation actuelle	<input type="checkbox"/> Salarié(e) <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Sans activité Depuis le : .....	<input type="checkbox"/> Salarié(e) <input type="checkbox"/> Chômage <input type="checkbox"/> Sans activité Depuis le : .....
Situation familiale	<input type="checkbox"/> Célibataire <input type="checkbox"/> Marié(e) <input type="checkbox"/> Vie maritale <input type="checkbox"/> Pacsé(e) <input type="checkbox"/> Veuf(ve) <input type="checkbox"/> Divorcé(s) <input type="checkbox"/> séparés Depuis le : .....	

	Les enfants		
	Noms et prénoms	Dates de naissance	Situations actuelles : scolaire, apprenti, sans activité
Enfants à charge vivant au foyer	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....	..... ..... ..... .....
Autres personnes vivant au foyer	..... .....	..... .....	..... .....

**Pour les parents non hébergeant** (enfant non présent sur le dossier Caf) :

J'atteste recevoir régulièrement mes enfants à mon domicile

*N'oubliez pas de répondre aux questions posées au dos de ce document et de signer*



**Nouveauté 2024 :**

A partir de septembre, il faudra fournir un devis d'un commerçant conventionné «Prêt équipements ménagers Caf». La liste sera à disposition sur le caf.fr

*Merci de compléter impérativement ce questionnaire*

1. Quel(s) article(s) souhaitez-vous acheter ?



Joindre un ou plusieurs devis correspondants aux articles souhaités.  
Le montant maximum du prêt est de 650 €  
Le montant maximum du ou des devis doit être de 800 €.

Veuillez cocher la ou les case(s) correspondant à (aux) article(s) souhaité(s)	
ÉLECTROMÉNAGER	MOBILIER
<input type="checkbox"/> Lave-linge	<input type="checkbox"/> Tête de lit avec rangements
<input type="checkbox"/> Lave-linge séchant	<input type="checkbox"/> Armoires, dressing, commodes
<input type="checkbox"/> Sèche-linge	<input type="checkbox"/> Meubles de rangement (table de chevet, colonne...)
<input type="checkbox"/> Lave-vaisselle	<input type="checkbox"/> Meubles de rangement pour salle de bain
<input type="checkbox"/> Réfrigérateur	<input type="checkbox"/> Meubles de rangement pour cuisine (buffet...)
<input type="checkbox"/> Congélateur	<input type="checkbox"/> Table
<input type="checkbox"/> Combiné	<input type="checkbox"/> Chaises
<input type="checkbox"/> Aspirateur	LITERIE ENFANT
<input type="checkbox"/> Appareil de cuisson (cuisinière, plaque de cuisson, four)	<input type="checkbox"/> Lit en 90 x 190
<input type="checkbox"/> Micro-ondes	<input type="checkbox"/> Lit superposé (enfant de plus de 6 ans)
LITERIE ADULTE	<input type="checkbox"/> Lit avec bureau intégré
<input type="checkbox"/> Lit en 140 ou 160 x 190	<input type="checkbox"/> Lit bébé (60 ou 70 x 120)
<input type="checkbox"/> Matelas en 140 ou 160 x 190	<input type="checkbox"/> Matelas en 90 x 190
<input type="checkbox"/> Sommier	<input type="checkbox"/> Matelas bébé en 60 ou 70 x 120
<input type="checkbox"/> Jeux de pieds	<input type="checkbox"/> Sommier en 90 x 190
INFORMATIQUE	<input type="checkbox"/> Jeux de pieds
<input type="checkbox"/> Ordinateur	
<input type="checkbox"/> Tablette	

Possibilité d'acheter du matériel reconditionné.

**Attention :**

- Ne verser aucune somme d'argent avant l'accord définitif de la Caf.
  - En cas d'accord de la Caf, et seulement après avoir obtenu l'accord définitif, la facture devra être conforme au devis validé par la Caf.
- Dans le cas contraire l'aide sera annulée et vous devrez régler le montant total de la facture au commerçant.

2. Vous avez pris connaissance des conditions de remboursement du prêt (article 6 du règlement).

- Je souhaite, en cas d'accord du prêt, rembourser selon le barème du règlement soit 27 € par mois.
  - Je souhaite, en cas d'accord du prêt, rembourser plus rapidement que le barème du règlement.
- Mensualités proposées : ..... €

3. Avez-vous déposé un dossier de Surendettement des Particuliers près du Secrétariat de la Commission de surendettement à la Banque de France :  Oui  Non

Si oui :

- Êtes-vous lié par un plan conventionnel de redressement de vos dettes ?  Oui  Non
- Ou avez-vous fait l'objet d'un effacement de dettes ?  Oui  Non

Aucun prêt ne peut être attribué si vous avez déposé un dossier de surendettement auprès de la Banque de France, excepté en cas d'effacement des dettes.

4. Une mesure de tutelle ou de curatelle vous concernant a-t-elle été prononcée ?  Oui  Non

Si Oui, veuillez joindre le courrier d'accord du tuteur.

Certifie sur l'honneur, l'exactitude des renseignements mentionnés sur cette demande de prêt.

Le ..... Nom et prénom : .....

Signature :